

AVIS DE CLÔTURE DE LA CONCERTATION

Mérignac, Le Haillan, Saint-Médard-en-Jalles

Mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme dans le cadre de la
déclaration de projet Bordeaux Aéroparc-Aéroport

Clôture de la concertation

Monsieur Alain Anziani, Président de Bordeaux Métropole, en association avec les 3 communes, informe de la mise en œuvre de la procédure de clôture de la concertation sur la mise en compatibilité du PLU dans le cadre du projet Bordeaux Aéroparc-Aéroport.

A compter du 16 septembre 2021 à 12h, le public ne pourra plus inscrire ses observations sur le site internet de la participation Bordeaux Métropole (www.participation.bordeaux-metropole.fr) et sur les registres ouverts à cet effet :

- à la mairie de Mérignac, située au 60 Avenue du maréchal de Lattre de Tassigny - 33700 Mérignac
- à la mairie du Haillan, située au 137 avenue Pasteur – 33185 Le Haillan
- à la mairie de Saint-Médard-en-Jalles, située Place de l'Hôtel de ville, 33160 - Saint-Médard-en-Jalles
- au pôle territorial Ouest de Bordeaux Métropole, situé 10-12 avenue des Satellites 33 185, Le Haillan
- à Bordeaux Métropole, accueil de l'immeuble Laure Gatet, 39-41 Cours du Maréchal Juin, 33000 Bordeaux

Le Président de Bordeaux Métropole.